

	Prévention et contrôle de l'infection	MNC ; HCVE
	Approbateur : MEZN/NEEO/BNBI/FMOA	Version 2.0
Tuberculose – foyer pulmonaire actif ou foyer extra-pulmonaire ouvert – suspicion / infection		
Processus : hygiène de l'environnement	Sous-processus : VigiGerme®	Approuvé le : 10.02.2025

Remise en fonction d'un-e chambre/salle/box au départ patient-e ou à la levée de la-des Mesures spécifiques

Indication

- Séjour supérieur à 8 heures dans un-e chambre/salle/box d'hébergement/interventionnelle
- Passage en salle interventionnelle et bloc opératoire avec intervention sur le site infecté, indépendamment de la durée de séjour
 - Prise en charge patient-e et gestion de l'environnement en salle interventionnelle et bloc opératoire (https://vigigerme.hug.ch/sites/default/files/documents/procedures/tb_bo-interventionnel.pdf)

Outils disponibles

- Intrahug-Groupes-service traitement et distribution du linge – rideaux (<https://www.intrahug.ch/groupes/service-traitement-et-distribution-du-linge/pages/rideaux>)
- Intrahug-Groupe-service-proprete-hygiene/page/nettoyage-0 > Répartition des tâches (<https://www.intrahug.ch/groupes/service-proprete-hygiene/pages/repartition-des-taches>)

VigiGerme® : Agents infectieux ; maladies ; syndromes (<https://vigigerme.hug.ch/> > Outils pratiques)

Mesures de précautions à appliquer

- **Tout professionnel entrant dans le lieu à nettoyer revêt l'équipement de protection relatif à la-les Mesures spécifiques qui s'appliquent, jusqu'à l'achèvement des interventions (décrites ci-dessous)**
- Aucun matériel ne sort de la chambre avant d'avoir été emballé (linges ; rideaux, déchets) ou (pré-) désinfecté

Interventions

1) Demandes – service traitement et distribution du linge (STDL)

- Pour la dépose des rideaux auprès du secteur de site du STDL (Intrahug-Groupes-service traitement et distribution du linge – rideaux)
 - La dépose des rideaux peut être anticipée lorsque le départ patient-e est prévu en dehors des horaires d'activités STDL

2) Tâches de l'équipe soignante

Déshabillage du lit / brancard / de la table et évacuation sans délai du linge hôpital dans un sac fermé, par la filière appropriée

Élimination des déchets par la filière *déchets infectieux*

*Nota : les emballages fermés en carton glacé et en plastique se trouvant dans les armoires de la chambre et du sas sont désinfectés par application et réintroduits dans le circuit de consommation ; les conditionnements en papier-plastique de matériel stérile ne peuvent pas être désinfectés, ils sont néanmoins époussetés avec un chiffon microfibre sec avant d'être remis en circulation le cas échéant

3) Intervention STDL

Dépose et évacuation des rideaux dans un sac fermé

- En dehors des horaires d'activités STDL, le SPH assure la dépose des rideaux

4) Fermeture du lieu avant le bio-nettoyage départ patient

! Lorsque la fermeture est nécessaire (la durée de fermeture dépend du type de ventilation ou de la possibilité d'aération ; voir table ci-dessous), elle précède toujours les activités de bio-nettoyage du matériel et de l'environnement

- Pose par les soignants d'une affiche sur la porte de la chambre/box/salle qui informe de la fermeture du lieu et de l'heure d'ouverture ; cette affiche est retirée par le service propreté hygiène dès que le bio-nettoyage peut commencer, en revanche la signalisation et l'application de la Mesure spécifique AIR est maintenue jusqu'à la fin des interventions, point 5

Durée de fermeture	Conditions de ventilation* / possibilité d'aération
0 minute	En cas de ventilation à pression contrôlée <u>négative active</u> <ul style="list-style-type: none">• Le flux contrôlé reste enclenché et les fenêtres restent fermées jusqu'à la finalisation de l'intervention, point 5
15 minutes	Zones 3 et 4* (renouvellement d'air supérieur à 8 volumes /heure)
30 minutes	Fenêtre <u>grande ouverte</u> , lorsque le lieu peut être aéré
120 minutes	Zone 2* (absence de renouvellement d'air et absence de fenêtre s'ouvrant complètement)

***Pour connaître la zone qui détermine le temps de fermeture : Intrahug/Raccourcis/Plan des bâtiments/Topdown HUG > choisir en cliquant le site, le bâtiment, l'étage, le local > la zone est définie dans la rubrique Nettoyage**

- L'information est mise à jour en continu

5) Activités de bio-nettoyage des équipements et de l'environnement

Les activités de désinfection des équipements et de bio-nettoyage sont menés par les collaborateurs SPH et l'équipe soignante durant les horaires d'intervention du SPH, selon la distribution des activités d'entretien au départ-patient (Intrahug – groupes- service propreté et hygiène) avec les produits détergent-désinfectants usuels (*Des-Sur*[®], *Surfanios Premium* ; potentiellement *Tristel Fuse Surface* en cas d'indication associée (e.g. CONTACT PLUS)

- En dehors des heures d'activité du SPH, l'équipe soignante est en charge des activités de bio-nettoyage départ-patient lorsque la chambre/salle/box doit être remis en fonction urgemment

Levée de la Mesure spécifique

La signalisation de la Mesure spécifique est retirée à la fin du bio-nettoyage de l'environnement par le dernier collaborateur intervenant dans la procédure

Référence

HygièneS Recommandations pour la Prévention de la transmission par voie respiratoire ; vol XXXII ; n°4 ; Octobre 2024